



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Maison des Associations d'Amiens
Métropole

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
Maison des Associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit - 80000 Amiens

KPMG Audit Nord,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Douai.

Siège social :
KPMG Audit Nord
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
Capital : 200 000 €,
Code APE 6920Z
512 773 656 R.C.S. Roubaix-
Tourcoing
TVA Union Européenne
FR 17 51 27 73 656



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Maison des Associations d'Amiens Métropole

Siège social : 12 rue Frédéric Petit - 80000 Amiens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Maison des Associations d'Amiens Métropole tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatives aux immobilisations, amortissements et créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques et charges et pour fonds dédiés tel que décrit dans l'annexe.

La provision pour risques et charges correspond à la comptabilisation d'une quote part de l'engagement de retraite.

Les fonds dédiés correspondent aux engagements restant à réaliser sur les ressources affectées aux différents projets.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

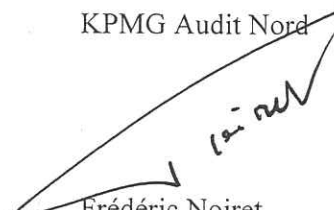
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 9 mai 2013

KPMG Audit Nord



Frédéric Noiret
Associé

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE
BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF	31/12/2012			N-1
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	6 165	0	0
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 799	18 385	414	0
Mobilier	7 619	7 165	454	937
Immobilisations financières				
Titres de participation	229		229	320
Dépôts et cautionnements	116		116	116
TOTAL I	32 928	31 716	1 212	1 373
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières et fournitures	260		260	212
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	5 013	100	4 913	3 920
Autres créances	33 364		33 364	35 145
Valeurs mobilières de placement	0		0	66 399
Disponibilités	122 160		122 160	44 955
Charges constatées d'avance	3 001		3 001	3 982
TOTAL II	163 797	100	163 697	154 614
TOTAL GENERAL I + II	196 725	31 816	164 909	155 987
PASSIF				
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Réserves statutaires				39 528
Projet associatif				2 047
Report à nouveau				-18 809
Résultat				5 521
Autres fonds associatifs				10 008
Provisions réglementées				
TOTAL I				38 295
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour charges				36 000
TOTAL II				36 000
FONDS DEDIES				
				10 200
TOTAL III				10 200
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				6 622
Dettes fiscales et sociales				58 490
Autres dettes				6 054
Produits constatés d'avance				9 248
TOTAL IV				80 414
TOTAL GENERAL I + II + III + IV				164 909
				155 987

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue		
- biens	0	2 227
- services	32 598	29 361
Chiffre d'affaires net	32 598	31 588
Adhésions	4 460	3 820
Autres produits		
Subvention d'exploitation	423 187	385 982
Reprise prov pour dépréciation créances	1 103	3 169
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	14 905	18 870
TOTAL	476 252	443 429
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises		
- achats		
- variation de stocks	-47	-36
et autres approvisionnements - achats		0
Autres achats et charges externes	213 341	180 484
Impôts, taxes et versements assimilés	12 050	11 004
Salaires et traitements	170 266	157 389
Charges sociales	64 846	62 809
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations/amortissements	500	941
- pour charges	24 000	6 000
- dotation Provision dépréciation créances	100	1 103
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	1 103	3 169
- charges diverses gestion courante	2 231	1 547
TOTAL	488 391	424 409
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-12 138	19 020
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des SICAVS	384	452
Intérêts livret	379	94
Plus ou moins values latentes	-103	76
TOTAL	660	623
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0	0
TOTAL	0	0
RESULTAT FINANCIER (II)	660	623
RESULTAT COURANT AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)	-11 478	19 643
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	2
Reprise sur provisions		
TOTAL	6 000	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	6 000	2
ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)	2 500	6 500
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)	13 500	
RESULTAT (I + II + III - IV + V)	5 521	13 144

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout.

Les comptes annuels 2012 ont été établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du CRC.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. Fait majeur de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

L'audit, réalisé par Amiens Métropole en 2012, montre que l'association est bien gérée avec une situation financière satisfaisante et que de nombreux projets sont en cours d'élaboration pour aider et développer la vie associative (groupement d'employeur, observatoire de la vie associative, site internet...)

3. Méthodes générales

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

4. Détail des comptes de bilan

Le résultat est de 5 521 €.

A L'ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 369	430	0	18 799
Mobilier	7 619	0	0	7 619
Immobilisations financières				
Titres de participation	320	0	91	229
Dépôts et cautionnement	116	0	0	116
TOTAL	32 589	430	91	32 928

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

	amortiss début exercice	dotations exercice	diminutions exercice	amortiss cumulés
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 369	16	0	18 385
Mobilier	6 682	483	0	7 165
Immobilisations financières				
Titres de participation	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
TOTAL	31 216	500	0	31 716

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evolution des créances

	dû client Au 31/12/11	prov dépréciat	solde Au 31/12/11	dû client Au 01/01/12	reprise provision	réglé exercice	nouvelle provision	dû client Au 31/12/12	prov dépréciat	solde Au 31/12/11
compte 411	3 920		3 920	3 920				4 913		4 913
cptes 416/491	1 103	1 103	0	1 103	1 103	0	100	100	100	
TOTAL	5 023	1 103	3 920	5 023	0	0	100	5 013	100	4 913

Autres créances

33 364 €

- Subvention à recevoir Amiens Métropole	18 450 €
- Subvention à recevoir Conseil Régional FREME	3 474 €
- Subvention à recevoir Conseil Régional (action)	2 500 €
- Subvention à recevoir SGAR	3 219 €
- Subvention à recevoir Ville	1 000 €
- Subvention à recevoir FSE GRIEP	3 293 €
- Uniformation (remboursement formation)	349 €
- Avoir GE Capital	1 079 €

Valeurs mobilières de placement

- Monnaie association	N	N-1
- Plus value latente	0 €	66 296 €
	0 €	103 €
	0 €	66 399 €

Disponibilités

- Banque compte courant	N	N-1
- Livrets	71 803 €	44 882 €
- Caisse	50 323 €	0 €
	34 €	73 €
	122 160 €	44 955 €

Charges constatées d'avance

3 001 €

- locations mobilières	282 €
- location immobilière	65 €
- télécommunications	636 €
- CNEA cotisation	155 €
- assurance	391 €
- maintenance	937 €
- part des abonnements sur N+1	534 €

AU PASSIF

Fonds associatifs

Fonds propres

- Réserves statutaires	39 528 €
- Projet associatif	2 047 €
- Report à nouveau	- 18 809 €
- Résultat 2012	5 521 €

Autres fonds associatifs

Provisions réglementées (plus value immo)	10 008 €
---	----------

Total des Fonds associatifs	38 295 €
-----------------------------	----------

Le résultat 2011 été affecté au report à nouveau.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour engagements retraite	36 000 €
--------------------------------------	----------

Fonds Dédiés

Détail de la variation des fonds

Fonds dédiés	Au 01/01/12	Utilisation dans exerc	Nouvel engagement	Solde au 31/12/12
Amiens Métropole "Projet Maison des Associations"	7 000	7 000	0	0
Amiens Métropole "Point d'Appui Nord"	7 700	0	0	7 700
DDCS "Observatoire"	3 250	3 250	0	0
DRJSCS "Observatoire"	3 250	3 250	0	0
DRFIP "Journée d'Etude"			2 500	2 500
TOTAL	21 200	13 500	2 500	10 200

Dettes à court terme

80 414 €

- Fournisseurs	6 622 €
- Personnel/charges sociales	51 650 €
- Etat : impôts et taxes	6 840 €
- Autres dettes	6 053 €
- Produits constatés d'avance	9 248 €
. Fondation SNCF	4 300 €
. part emploi solidaire 2013	4 528 €
. cotisation 2013	420 €

Les détails de poste n'appellent pas d'observation particulière. Il n'y a pas d'arriérés dans les comptes fournisseurs et charges sociales.

5. Analyse du compte de résultat

Produits d'exploitation 476 252 €

Tableau des produits d'exploitation	
production vendue de biens	0
production vendue de services	32 598
Cotisations	4 460
Subvention Amiens Métropole	182 950
Subvention Amiens Métropole (agora)	160 000
Subvention Mairie d'Amiens (actions)	1 000
Subvention Conseil Régional (actions)	10 183
Subvention DRDJS (actions)	10 150
Subvention Conseil Général (actions)	2 527
Subvention FEDER (site)	31 219
Subvention SGAR GRIEP	7 134
Aide Conseil Régional (emploi solidaire)	18 024
Aide FONJEP	7 107
ASP (postes CAE)	6 778
Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	1 103
Uniformation (formation professionnelle)	919
Transfert de charges	101
TOTAL	476 252

6. Avantages en nature

Amiens Métropole et la Ville d'Amiens mettent à disposition de la Maison des associations d'Amiens Métropole :

- des locaux rue Frédéric Petit
- 1 appartement au château de Montières (valeur locatives 9,6 K€, fluide 3 K€)
- une aide du CTM pour AGORA, estimée à 8K€ en 2011

7. Engagements retraite non provisionnés

Le montant de l'indemnité s'élève, pour l'ensemble des salariés, à 55 114 € dont 24 000 € ont été provisionnés au titre des comptes 2012. Le montant total provisionné est de 36 000 € au 31/12/2012.

L'engagement de retraite est calculé à l'aide d'un logiciel spécifique tenant compte des informations suivantes :

- convention collective de l'animation
- taux de probabilité de présence à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation : 3,40 %
- taux d'évolution des rémunérations
- taux des charges sociales de 45 %

8. Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadre	1	0
Non cadres	4,27	0
TOTAL	5,27	0

9. Informations concernant le droit individuel à la formation

Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	63
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	497